

Lundi 23 février 2026, à 18 h 30  
À l'école Louis-Philippe-Paré, salle C-128 ou via Teams

**Étaient présents :**

Madame Nadia Bergeron	Parent
Madame Anaïs Chrétien	Enseignante
Madame Cindy Dallaire	Parent
Madame Lamia Douadi	Parent
Monsieur Yury Fesko	Parent
Monsieur Martin Labrosse	Technicien en éducation spécialisée
Madame Pauline Martin Paquet	Directrice
Monsieur Bruno Quesnel	Parent
Madame Lucie Raby	Enseignante
Madame Élisabeth Rufiange	Psychoéducatrice
Monsieur Edwin Antonio Villegas	Parent
Madame Marilou Vincent	Enseignante

**Étaient invités :**

Madame Marilyne Larose	Directrice adjointe – 3 <sup>e</sup> secondaire   francisation
------------------------	--

**Étaient absents :**

Madame Hélène Gauthier	Enseignante
Madame Frédérique Sévérin	Élève
Madame Maïna Vaury	Élève

**1. MOT DE BIENVENUE.**

Après avoir constaté que les membres présents forment quorum, madame Bergeron, présidente, déclare la séance officiellement ouverte, à 18 h 31.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE JOUR.**

**CÉ-25-26-1415**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Edwin Antonio Villegas

**QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
  - 3.1. Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2026;
  - 3.2. Suivi du procès-verbal du 26 janvier 2026;
4. Parole du public;
5. Présentation des projets d'activités et de sorties (*document 2219*);
6. Présentation des activités de financement et de commandites (*document 2220*);
7. Transfert des sommes - Mesures dédiées et protégées;
8. Cours d'été 2026;
9. Calendrier 2026-2027 (*document 2221*);
10. Acte d'établissement (*document 2222*);
11. Bénévoles de l'année;
12. OPP;
13. Parole aux élèves;
14. Parole au représentant du comité de parents;
15. Parole au personnel;
16. Mot de la direction;
17. Mot de la présidence et correspondance;
18. Varia :
  - 18.1. Journée culturelle
19. Levée de l'assemblée.

**3. PROCÈS-VERBAL :**
**3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 JANVIER 2026.  
CÉ-25-26-1416**

Madame Bergeron et Monsieur Quesnel proposent de modifier le point # 7 afin qu'il se lise comme suit :

*Approbation de la planification annuelle concernant l'éducation à la sexualité hors programme CCQ | Élèves de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire*

*Madame Martin Paquet présente les tableaux de planification annuelle de l'offre des contenus obligatoires en éducation à la sexualité hors programme CCQ pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire. Elle explique que pour ces niveaux, les contenus hors programme CCQ sont déterminés par le ministère, mais qu'il revient à l'école de décider au sein de quelle matière ces contenus seront enseignés.*

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Bruno Quesnel

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent la planification annuelle concernant l'éducation à la sexualité hors programme CCQ pour les élèves de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire tels que présentés.

**APPROUVÉS À LA MAJORITÉ**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Lucie Raby

**QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2026 tel que modifié.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3.2. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 26 JANVIER 2026.**

À la suite de la discussion survenue lors de l'adoption du point 7 de la précédente rencontre, Madame Bergeron, en collaboration avec Monsieur Quesnel, mentionne avoir vérifié les informations publiées sur le site du ministère de l'Éducation quant aux contenus concernant l'éducation à la sexualité hors programme CCQ, de même que le rôle du conseil d'établissement.

### **4. PAROLE DU PUBLIC.**

Aucun public.

### **5. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE SORTIES (DOCUMENT 2219). CÉ-25-26-1417**

Madame Martin Paquet présente le tableau des activités et sorties proposées par des membres du personnel et approuvées par les directions de secteur. Les sorties portant les # 87, 89, 90 et 91 soumises pour approbation par les enseignants des groupes FPT-TSA devront être présentées de nouveau en incluant les coûts du transport. Il est mentionné que la contribution demandée aux parents pour l'activité #63 sera déduite du montant versé par les parents dans le cadre des PPP.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Yury Fesko

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de sorties portant les #86, 88, 92, 93, 94 et 95 tels que présentés.

**APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ**

### **6. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE COMMANDITES (DOCUMENT 2220). CÉ-25-26-1418**

Madame Martin Paquet présente le tableau des activités de financement et de commandites proposées par des membres du personnel et approuvées par les directions de secteur.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Lucie Raby

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent les activités de financement et de commandite telles que présentées.

**APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ**

### **7. TRANSFERTS DES SOMMES – MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES. CÉ-25-26-1419**

Madame Martin Paquet énumère les montants reçus par l'école pour des mesures dédiées et protégées et en explique les fluctuations par rapport aux prévisions initiales.

Le conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré confirme que le centre de services des Grandes-Seigneuries lui a transféré un montant de 1 628 178\$ dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2025-2026.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Bruno Quesnel

**QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **8. COURS D'ÉTÉ 2026.**

Madame Martin Paquet mentionne qu'en raison du déménagement vers la nouvelle bâtisse, les cours d'été du secteur Ouest se dérouleront à l'école Marguerite-Bourgeois cette année.

#### **9. CALENDRIER 2026-2027 (DOCUMENT 2221).**

**CÉ-25-26-1420**

Madame Martin Paquet présente le calendrier scolaire pour l'année 2026-2027.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Cindy Dallaire

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent le calendrier 2026-2027 tel que présenté.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **10. ACTE D'ÉTABLISSEMENT (DOCUMENT 2222).**

**CÉ-25-26-1421**

Madame Martin Paquet présente l'acte d'établissement pour l'année scolaire 2026-2027.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Bruno Quesnel

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent l'acte d'établissement 2026-2027 tel que présenté.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **11. BÉNÉVOLES DE L'ANNÉE.**

En prévision de la soirée des bénévoles, les membres du conseil d'établissement doivent nommer la personne bénévole de l'année pour notre école, de même que la candidature d'une personne bénévole auprès de la clientèle EHDAA.

Monsieur Quesnel communiquera avec Madame Elhem Mellouli afin de valider son implication lors de l'activité de cross-country. Dans l'affirmative, et pour souligner son implication au sein de l'OPP, elle pourrait être nommée.

Madame Raby propose de consulter ses collègues enseignant.es d'adaptation scolaire pour connaître les personnes ayant été présentes auprès de ces groupes.

#### **12. OPP.**

L'OPP ne s'est pas réuni depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement.

#### **13. PAROLES AUX ÉLÈVES.**

Aucun élève n'est présent à la rencontre.

#### 14. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS.

Monsieur Fesko survole les sujets traités lors de la rencontre du 18 février 2026 :

- Plan triennal;
- Poursuite de la présentation des PPP;
- Soirée des bénévoles;
- Les responsables de la page Facebook invitent les écoles à soumettre leurs coups de cœur pour que soient publiés les réalisations et accomplissements vécus par les jeunes.

La prochaine rencontre aura lieu le 18 mars 2026.

#### 15. PAROLE AU PERSONNEL.

Madame Vincent souligne que les élèves du 1<sup>er</sup> cycle ont vécu une belle expérience lors d'une sortie au théâtre. De plus, la semaine du théâtre se déroulait à l'école récemment avec la présentation de la pièce « *Comme un air de portrait de famille* » par les élèves de l'atelier théâtre. Pour plusieurs élèves du 1<sup>er</sup> cycle, il s'agissait d'une première opportunité de se familiariser avec cette forme d'art.

#### 16. MOT DE LA DIRECTION.

Madame Martin Paquet mentionne que la période d'inscription s'est bien déroulée et que les choix de cours vont aussi bon train. Un dénombrement de la clientèle sera fait ultérieurement.

La semaine des enseignants et du personnel de LPP a eu lieu pendant la semaine du 9 février, avec diverses activités au programme.

Le chantier NLPP est maintenant achevé à 90% et devrait être livré fin mars, à l'exception des espaces dédiés à l'alimentation et l'auditorium. L'aménagement des locaux débutera sous peu. Nous espérons être en mesure de permettre la visite aux élèves en juin, ou à défaut, une alternative sera envisagée pour le mois d'août.

Coup de cœur également pour l'expo-sciences et les équipes qui se rendront à la régionale.

#### 17. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE.

Madame Bergeron mentionne la belle organisation de la rencontre parents-enseignants pour la fin de la 2<sup>e</sup> étape. L'activité s'étant terminée plus tôt que ce qui avait été mentionné dans la communication envoyée aux parents, Madame Bergeron n'a pas pu voir la présentation des projets des élèves du PÉI 5, mais les parents consultés ont trouvé l'expérience enrichissante.

Un suivi se fera pour le choix des bénévoles de l'année et le formulaire sera rempli au plus tard le 13 mars.

Correspondance : Acte d'établissement dont le sujet a été abordé plus tôt, un suivi sera fait avec Me Nathalie Marceau pour confirmer que les membres du conseil d'établissement ont été dûment consultés.

#### 18. VARIA :

##### 18.1 JOURNÉE CULTURELLE.

Madame Douadi note que la journée culturelle au cours de laquelle les élèves ont la possibilité de porter des vêtements traditionnels de leur pays d'origine se tient toujours au cours de l'hiver. Elle souhaite que soit suggéré au comité organisateur de planifier la tenue de cet événement plus tard dans l'année afin d'éviter que les jeunes n'aient à porter bottes et manteaux d'hiver par-dessus leurs habits traditionnels.

**19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Martin Labrosse propose la levée de l'assemblée, à 19 h 45.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Pauline Martin Paquet**

Directrice

---

**Nadia Bergeron**

Présidente du CÉ